



Smart Cities : Ottignies–Louvain-la-Neuve

Ville laboratoire de transition vers 2050

La ville d'Ottignies–Louvain-la-Neuve a, à bien des égards, un statut tout à fait particulier en Wallonie. Composée de deux centres urbains, elle s'est depuis fort longtemps imposée en tant que ville piétonne créative, multiculturelle, dynamique et ouverte sur le monde. Ce qui fait d'elle une véritable Smart City, notamment en ce qui concerne sa volonté de trouver des solutions durables via la participation citoyenne.

ALAIN DEPRET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

C'est, par exemple, un groupe d'habitants qui a pris l'initiative, en 2009, de lancer une réflexion sur l'avenir de la ville sous le nom d'« OLLN 2050 ». D'emblée, la Ville, qui a fait du développement durable une de ses priorités, a souhaité soutenir cette initiative en participant au processus, mais surtout en laissant toute liberté aux idées de s'exprimer. Plus de 200 personnes ont ainsi participé à cette réflexion qui a donné lieu à une intense mobilisation et à des échanges de vue passionnants.

Par ailleurs, une asbl nommée « Maison du développement durable » a été créée en novembre 2007. Fruit d'une collaboration entre la Ville et l'Université, cette association préconise la transition vers une société plus écologique et équitable. Les valeurs et les idées qui la sous-tendent sont multiples :

interdépendance homme-nature, souveraineté alimentaire et énergétique, biodiversité en toutes choses et création d'une vision durable sur le long terme.

Mais surtout, l'assemblée générale de la Maison du développement durable a impulsé, depuis 2013, un processus de réflexion nommé « Ville laboratoire de transition ». Différents groupes de travail ont depuis lors entendu des experts, synthétisé des travaux - tels ceux menés dans le cadre d'« OLLN 2050 » -, mais aussi géré des débats et des rencontres. Le but est donc de concrétiser une série d'expériences pilotes de la transition, relevant de la démarche « Ville-laboratoire du futur ». Il s'agit ainsi de mettre en œuvre des actions concrètes, impliquant activement la citoyenneté.





OLLN 2050 Une démarche citoyenne participative

C'est donc un groupe d'habitants qui a pris l'initiative, en 2009, de lancer une réflexion de long terme sur l'avenir de la ville sous le nom de « OLLN 2050 ». Une démarche prospective qui s'est déroulée en deux phases. Entre septembre 2009 et septembre 2011, le comité de pilotage a analysé le passé, identifié les évolutions probables d'ici à 2050, celles qui auront un impact sur la manière de vivre et de fonctionner à l'échelle communale. La deuxième partie de la démarche, phase de planification, a démarré en octobre 2011. Il s'agissait de présenter le fruit du travail effectué aux acteurs de la commune et d'inviter à réfléchir au développement de la ville, de décrire de nouvelles stratégies et d'aller vers des axes stratégiques urbains.

Dans la foulée du forum et de la charte pour le développement durable en 2002, de la création du Conseil d'Évaluation et de Suivi du Développement Durable (CESDD) qui a permis l'élaboration du Plan Communal de Développement Durable (PCDD), la Ville a ainsi souhaité se doter d'un plan « Ottignies-Louvain-la-Neuve 2050 » dans le but d'intégrer l'horizon 2050 dans les décisions à prendre. Afin de préparer cette démarche, la Ville a obtenu un subside de 20 000 euros du Gouvernement fédéral et de nouveaux soutiens ont été sollicités. Un comité de pilotage a été désigné par le CESDD.



emplois administratifs et commerciaux) avec une partie d'emplois peu qualifiés dans l'entretien. Il y eut l'apparition de Louvain-la-Neuve, ville-village, ainsi que d'une population de classe moyenne éduquée et d'étudiants résidents. Quelques lotissements ont encore été construits à Ottignies et le centre d'Ottignies s'est développé. La majorité des bâtiments et infrastructures de transports ont été conçus comme si une quantité équivalente d'énergie allait être indéfiniment disponible pour les alimenter. L'espace bâti s'est accru, notamment en dehors des centres. La bio-capacité du territoire communal s'est réduite. La qualité des eaux souterraines

Un diagnostic a donc d'abord été constitué. Jusqu'en 1920, Ottignies est un village agricole, dépendant de Mousty. L'ensemble du territoire est rural et constitué de fermes. Il y eut un bouleversement en 1855 pour le village d'Ottignies, suite à l'arrivée de deux lignes de chemin de fer : industrialisation de la vallée, arrivée d'une population de cheminots et accentuation du caractère de villas. De 1920 à 1965, on constate un doublement de la population ouvrière et employée, avec une agglomération en fond de vallée, puis l'érection de cités sociales et de lotissements.

La période « ouvrière » du territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve prenait fin il y a quarante ans, par la disparition des entreprises d'industrie lourde et d'artisanat. Les emplois offerts ont basculé vers le tertiaire (service aux personnes,

s'est aussi dégradée. Certains captages ont dû être fermés. Comme partout en Wallonie, la qualité des sols est menacée : tassement, érosion et perte d'humus.

En 2011, cette dynamique de tertiarisation se poursuit et peu d'espaces sont réservés et accessibles aux activités artisanales industrielles et d'économie sociale. D'où un manque d'offres d'emploi pour des personnes ayant un profil avec peu de qualification dont le corollaire, depuis 1970, est le taux de chômage, principalement alimenté par ces catégories. Depuis longtemps, le premier employeur du territoire est l'UCL. Ensuite viennent les PME implantées dans des zones d'activités économiques, dont la plus importante est le parc scientifique de l'UCL. Si Ottignies-Louvain-la-Neuve est ainsi l'un des deux pôles d'emplois de la province, une





L'implantation de l'Esplanade a changé la donne commerciale



Les flux migratoires et les infrastructures routières ne permettent plus des déplacements inutiles



Les espaces consacrés à la mobilité sont importants



L'UCL, premier employeur du territoire



La Ville, qui a fait du développement durable une de ses priorités, a souhaité soutenir l'initiative OLLN 2050



Fédérer, rassembler, penser à long terme

part importante des habitants travaille à l'extérieur, en Brabant wallon et à Bruxelles. Il y a donc, depuis longtemps, un chassé-croisé dont la dynamique, avec l'arrivée possible du RER, ne va certainement pas s'arrêter.

Du point de vue commercial, l'évolution met en évidence la disparition des commerces de proximité au profit de centres commerciaux. L'implantation de l'Esplanade, en 2005, a changé la donne. Même si les deux pôles commerciaux de l'entité se sont développés, on conserve un certain croisement des consommateurs, comme pour l'emploi.

Dernièrement, Ottignies-Louvain-la-Neuve a assisté à un développement des infrastructures favorables aux transports en commun et au vélo. On a également assisté à l'émergence de quelques bâtiments passifs, tant publics que privés. Plusieurs sites sont d'intérêt biologique. Ces sites ont été progressivement rachetés par des autorités publiques et parapubliques. Grâce aux initiatives locales prises en faveur de la préservation de la nature, Ottignies-Louvain-la-Neuve dispose d'un réseau séparatif de collecte des eaux usées pour Louvain-la-Neuve, d'un Plan communal de développement de la nature, du Contrat de rivière Dyle-Gette, d'une gestion proactive des déchets ménagers (soutien au compostage, collecte sélective des organiques ménagers)... Mais, malgré toutes ces actions, l'empreinte écologique par habitant a continué de croître. Cette pression sur la nature a dépassé en grande partie le cadre d'action communal.

Les enjeux pour 2050

Les participants qui ont pris part à la démarche OLLN 2050 ont établi une liste de dix enjeux qui paraissent fondamentaux pour le futur de la ville.

■ **Projet commun pour les principaux acteurs communaux**

L'avenir de la collectivité sera profondément déterminé par la qualité des relations entre les autorités communales et les autres acteurs, en particulier l'Université. Les quatre groupes de travail (Population, Patrimoine, Services, Gouvernance) qui ont établi les 22 microscénarios, ont chacun choisi de poser des hypothèses d'évolution des relations de la commune avec l'UCL, l'acteur le plus présent sur le territoire communal. Ces hypothèses se retrouvent en conséquence dans les cinq, traduisant l'importance de l'impact de l'Université sur le devenir de la ville et des synergies à établir avec l'UCL, tant lors de la construction de la vision commune que lors de l'élaboration des stratégies et des choix des actions à mettre en œuvre pour la réaliser. Un paradoxe local a aussi été mis en évidence: la présence de l'Université a contribué à renforcer le lien social à Louvain-la-Neuve, alors que de nombreux quartiers, plus particulièrement en périphérie d'Ottignies, sont de plus en plus isolés.

■ **Gestion équitable et efficace du foncier**

Ottignies-Louvain-la-Neuve aujourd'hui, c'est 918 habitants au km², soit la troisième commune la plus densément peuplée du Brabant wallon, les autres

étant pour la plupart en dessous de 500 habitants au km². C'est encore 35 000 habitants avec des hypothèses d'évolution allant jusque 50 000, seuil déjà envisagé lors de la création de Louvain-la-Neuve. Ceci sur un territoire qui n'est pas sans limites. Enfin, la pression foncière particulièrement forte à Ottignies - Louvain-la-Neuve agit comme facteur de discrimination. Comment gérer cette croissance démographique attendue ? Reste à s'interroger sur quelle primauté donner au développement économique local et aux emplois associés, celui-ci impliquant des infrastructures occupant toujours plus de sols.

“La slow city nous ramène à ce qui est bien pour l'humain et la nature”

■ **Mixité sociale**

Il y a actuellement plus de « jeunes » que de « vieux » à Ottignies-Louvain-la-Neuve. À l'horizon 2050, ce sera l'inverse si le taux de fécondité et le solde des migrations actuels perdurent. Par ailleurs, on sait qu'actuellement, le PIB par habitant dans la région est le plus élevé de la Région wallonne. OLLN se distingue également par une mixité socioculturelle importante mais perçue comme menacée. Faut-il préserver ces équilibres et si oui, comment ?





Louvain-la-Neuve a été créée dans un espace ouvert, avec une vision piétonne



À Ottignies-Louvain-la-Neuve, des comités consultatifs concernant la mobilité, l'énergie, le social et le culturel ont été mis en place



Générer autrement les équipements ou les infrastructures qui sont pertinents



Une ville dans laquelle la nature a repris sa place



La slow city nous ramène à ce qui est bien pour l'humain et la nature



Redonner un espace de confiance au citoyen

■ Facteurs d'attractivité, leur diversification, leur mixification

Les facteurs d'attractivité de la commune s'expriment dans des registres différents: emploi, qualité de vie, activités scientifiques, atouts culturels. Certains paraissent prendre le pas sur d'autres et portent le danger d'une commune élitiste: on y viendrait parce qu'on en a les moyens financiers ou intellectuels. Ceci au détriment d'un mix d'activités sociales, artisanales et associatives plus équilibré. Faut-il renverser la tendance et restaurer une diversité de facteurs rendant Ottignies-Louvain-la-Neuve attractive pour tous?

■ Identité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et fédération de ses parties

L'enjeu est ici celui du dépassement d'une ancienne vision de commune à deux pôles. Une réflexion sur l'interdépendance de l'ensemble des parties de la commune, ainsi que sur son rôle provincial et régional, peut permettre de faire émerger une identité plus forte et de renforcer les liens entre les quartiers et entités d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. La question de la vision commune est aussi celle posée par cette phase de prospective de la démarche OLLN 2050. Reste à définir comment cette vision pourrait fédérer les entités présentes sur le territoire: les deux centres-villes et les quartiers.

■ Une dynamique économique et scientifique spécifique

Cette dynamique n'a pas été initiée par des aides financières plus favorables aux entreprises, comme cela a pu être le cas

ailleurs en Wallonie, mais bien par la proximité d'un pôle universitaire comme moteur principal du développement socio-économique. Cette dépendance est aussi une fragilité à travailler. La présence d'un parc scientifique composé de ce type d'entreprises et des spin-off issues de la recherche scientifique menée au sein de l'UCL, est une spécificité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Garder cette spécificité et l'amplifier constitue un réel enjeu pour l'avenir. La perdre modifierait fondamentalement la vie locale.

■ Espaces de mobilité à long terme

La raréfaction des énergies fossiles, sa conséquence sur leurs prix, l'évolution de la technologie des véhicules sont autant de facteurs d'impact sur les espaces de mobilité actuels. Lesquels privilégier? Et surtout, comment se préparer aux mutations énergétiques dans un contexte où les espaces consacrés à la mobilité et à ses à-côtés sont aussi importants qu'à Ottignies-Louvain-la-Neuve?

■ Priorités énergétiques pour Ottignies-Louvain-la-Neuve et ses leviers à court, moyen et long terme

Pour un pouvoir communal, faire un choix en termes de priorités énergétiques pour son territoire, en particulier pour le chauffage du bâti et des infrastructures, implique qu'il s'engage à le concrétiser. Reste encore à déterminer par quels moyens et quelle est sa faculté de le mettre en œuvre. Cet enjeu pose aussi la question de l'implication de l'ensemble des acteurs présents sur la commune dans les objectifs qui seront adoptés.

En somme, l'enjeu est ici celui du Plan E pour la commune: le plan Énergie.

■ Ressources naturelles de et à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Cet enjeu émerge d'un constat d'urbanisation croissante du territoire (quoique sans doute mieux maîtrisé que dans d'autres communes) et de son impact sur l'occupation et la qualité des sols, sur la qualité de l'air, de l'eau, du paysage... et sur la santé. La vision actuelle de la qualité environnementale est floue. Celle des ambitions à afficher en cette matière également.

■ Positionnement et alliances entre Ottignies-Louvain-la-Neuve et ses voisins

Des enjeux précédents découleront des axes stratégiques dont la réalisation pourrait dépendre d'un choix d'alliances entre Ottignies-Louvain-la-Neuve et ses voisins, de positionnement au cœur du Brabant wallon et de la Wallonie. La commune doit-elle mener seule tous les combats identifiés? Doit-elle rechercher des partenariats avec les communes voisines? Doit-elle s'affirmer comme capitale régionale de la connaissance? Doit-elle se positionner par rapport à la périphérie bruxelloise?



Pour plus d'infos concernant OLLN 2050:

Marie-Lise Hagon

Chargée de mission pour la Ville
Tél. 010 42 05 95 ou
marie-lise.hagon@olln.be





La Maison du développement durable

À Ottignies-Louvain-la-Neuve, une asbl nommée Maison du développement durable a été créée en novembre 2007. Fruit d'une collaboration entre la Ville et l'Université, il s'agit d'une association qui préconise la transition vers une société plus écologique et équitable. Mais surtout, l'assemblée générale de la Maison du développement durable a impulsé, depuis 2013, un processus de réflexion nommé « Ville laboratoire de transition ». Différents groupes de travail ont depuis entendu des experts, synthétisé des travaux tels ceux menés dans le cadre de « Ottignies 2050 », géré des débats et des rencontres.

L'asbl « Maison du développement durable » est le fruit d'une collaboration entre la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et l'Université. Elle a vu le jour le 9 novembre 2007. Son assemblée générale est composée paritamment de représentants de ces deux entités. Son intention : être un lieu pour faire vivre la transition vers une société plus écologique, plus équitable, plus conviviale, localement et globalement.

Les valeurs qui la sous-tendent sont multiples : transdisciplinarité, éthique et équité, interdépendance homme-nature, agro-écologie, souveraineté alimentaire et énergétique, biens communs, biodiversité en toutes choses, relocalisation, solidarité locale et globale, participation, créativité, empowerment, création d'une vision sur le long terme. C'est donc un espace pour toutes les personnes morales et physiques en transition



vers le développement durable, un lieu de rencontres, d'information et de débat, de concertation pour l'action, d'émergence de propositions, d'élaboration de projets, de mise en œuvre de dispositifs de gouvernance partagée, ainsi qu'une interface entre la recherche sur le développement durable et les citoyens acteurs de la transition.

Le public est donc multiple : à la fois académique et citoyen, de 4 à 84 ans, des enfants aux arrière-grands-parents, des écoliers aux étudiants et aux professeurs, des curieux aux experts, des acteurs qui se mobilisent aux penseurs, des collectifs ottinois aux associations et institutions, la communauté universitaire,...

La Maison du développement durable s'est également équipée d'une charte. Via celle-ci, elle veut rencontrer les objectifs suivants :

- Être un lieu fédérateur pour les personnes physiques et morales et les associations qui s'inscrivent dans des démarches visant à assurer un avenir viable sur Terre,
- Inciter aux prises de conscience des enjeux de nature éthique, écologique, sociologique, institutionnelle et économique liés à la sauvegarde de la planète d'une part et aux prises de conscience des changements de comportements nécessaires pour y parvenir d'autre part,
- Constituer une interface entre les chercheurs universitaires contribuant par leurs travaux à assurer un développement durable et les citoyens et les associations soucieux d'appliquer les avancées de ces recherches et d'interpeller les chercheurs sur le choix des thèmes étudiés,
- Proposer une gestion sociale, matérielle et financière de cet espace qui soit en cohérence avec les démarches de viabilité qui y seront prônées.

Le projet « Ville laboratoire de transition »

L'assemblée générale de la Maison du développement durable a, en outre, impulsé un processus de réflexion nommé « Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ville laboratoire de transition ». De ce chantier ont été

tirés trois pôles de réflexion principaux : « Agriculture, Alimentation et santé », « Culture de transition » et enfin « Habiter urbain ».

Dans le pôle « Alimentation, agriculture et santé », il est question de penser et d'agir à la reconstruction d'un « écosystème alimentaire », où tous les chaînons, du producteur au consommateur, contribuent ensemble à nourrir la région et à la rendre plus robuste face aux défis actuels. La Maison du développement durable a donc sollicité des professionnels de l'agriculture et de l'élevage, de la distribution, de la santé, du maraîchage, de l'artisanat alimentaire et de la gouvernance (pouvoirs publics, fédérations)...

Celui-ci est animé par quelques principes : accès de tous à une nourriture de qualité, renforcement de la souveraineté alimentaire, soutien au développement de modèles d'agriculture, construction d'alternatives crédibles, contribution à la redynamisation de l'économie, création d'une alliance ville-campagne, favorisation de la rencontre entre les acteurs professionnels de la chaîne alimentaire et les consommateurs et construction d'un réseau d'acteurs et de synergies.

Le pôle « Culture de transition » s'attache, lui, à faire advenir une culture de la transition. La dimension culturelle de la transition constitue la condition pour que les efforts faits en matière

d'alimentation, de logement et de mobilité puissent porter pleinement leurs fruits. Ainsi, en 2014-2015, un débat culturel s'est ouvert dans différents lieux du Brabant wallon qui visait à réfléchir notre culture comme motrice de transition. Des actions récurrentes telles que Bourses d'Échanges de semences, Repair Café, Bike Days en sont également des signes tangibles.

Le pôle « Habiter urbain » fédère enfin des représentants des différents acteurs de la ville : les étudiants, les habitants, les chercheurs et étudiants de la Faculté d'urbanisme et d'architecture LOCI UCL, les responsables d'organisations de « Logement », les commerçants et développeurs urbains, les entreprises, et les experts de la Ville et de l'UCL. Ce pôle tente ainsi de déterminer les conditions nécessaires à ce que la Ville soit correctement habitée, centrée nature, mobile, élargie et à énergie positive.

Un forum de synthèse s'est tenu en septembre 2014, articulant les différentes problématiques, les multiples défis, en particulier celui de concerner « l'hinterland de Ottignies-Louvain-la-Neuve » et d'élargir le processus-débat aux communes avoisinantes. Un forum d'orientation s'est également tenu en septembre 2015, afin d'entendre les points de vue des différents acteurs de la Ville-Université et, par le dialogue, esquisser la trame d'une vision partagée.



Pour plus d'infos concernant la Maison du développement durable - MDD :
Place Agora, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. 010 47 39 59



Alain Dangoisse

Coordinateur de projets pour la
Maison du développement durable

*« Il faut laisser la joie créatrice s'exprimer,
c'est fondamental »*

Alain Dangoisse est Coordinateur de projets pour la Maison du développement durable à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il évoque ici, avec nous, quelques missions phares de l'asbl, mais surtout nous dévoile son approche de la ville de demain. Ottignies-Louvain-la-Neuve : une ville en transition, smart et durable, à l'image de ses citoyens.

Monsieur Dangoisse, la Maison du développement durable a été créé conjointement par la Ville et l'Université. C'est la preuve d'une volonté commune de réfléchir aux urgences de demain ?

Tout à fait, car l'une des missions de notre asbl est de créer un lien entre les chercheurs et la société civile. À Louvain-la-Neuve, nous avons cette chance incroyable de pouvoir faire appel à des expertises universitaires qui tentent de proposer des solutions pour demain. Nous sommes convaincus qu'il faut donc modifier notre relation à l'environnement, modifier nos comportements et générer autrement les équipements ou infrastructures qui sont pertinents. Cela demande nécessairement un travail de longue haleine, car nous sommes en présence d'un mouvement de société.

Votre asbl est donc mixte...

Notre assemblée générale est mixte : une bipartite Ville-Université. Il y a dix représentants de la Ville et dix de l'Université et les quatre partis démocratiques y sont représentés. Le conseil d'administration intègre deux membres du collège échevinal et un membre de l'opposition. J'ai des réunions mensuelles avec le bourgmestre et notre manière de travailler est un espace à la fois *Small is beautiful* et riche d'interactions.

Les élus locaux étaient donc attentifs, encore plus qu'ailleurs, au développement durable de la ville...

C'est une préoccupation de la ville depuis sa fondation. Louvain-la-Neuve a été créée dans un espace ouvert, à une époque où il a fallu aller rapidement. Elle a été créée avec une vision piétonne, ce qui n'est pas fréquent. Cela donne des avantages à une ville qui cherche à être sobre en énergie. Et puis, le fait de vivre à pied a raccourci les distances... La mobilité s'apprécie donc autrement. C'est un levier de réflexion signifiant et cela a permis que la ville mette en action des projets comme « Ville cyclable ». Ottignies-Louvain-la-Neuve s'est aussi dotée d'un plan de mobilité très tôt. Mais elle tente également, comme beaucoup d'autres communes wallonnes, d'être une « Ville neutre sans carbone ». Tout cela fonctionne grâce à de multiples acteurs de la vie citoyenne. Cette ville a cette qualité de pouvoir rassembler, peut-être fédérer, mais certainement mobiliser.

C'est là la trame de votre projet « Ville laboratoire de transition » ?

Notre chantier est de montrer l'Ottignies-Louvain-la-Neuve de demain, celle où nous vivons et œuvrons aujourd'hui, celle que nous souhaitons pour nos enfants et petits-enfants. L'optique est de se muer en ville-laboratoire, qui ose expérimenter. Il



s'agit de penser notre futur ensemble. À l'échelle de la commune et de son hinterland, nous devons nous poser quelques questions : comment déployer et implémenter des activités et solutions d'énergie positive et de mobilité post-carbone, comment intégrer davantage la nature en ville, comment reformater l'espace public, le partager au bénéfice des sans-voitures, comment implémenter des éco-quartiers exemplaires et adapter l'existant... Des chercheurs et étudiants des Facultés sont parties prenantes de cette approche. Une autre dimension concerne l'animation d'une forme de *Food council* qui soutienne la constitution d'une ceinture alimentaire en circuits courts. Enfin, le socle de la culture de transition soutient l'ensemble : penser, connaître, communiquer, représenter, éduquer, prendre soin, de manière à architecturer cet édifice que nous nommons la transition. Des exemples tangibles de solutions existent en Europe ou dans le monde. Il nous appartient de nous en inspirer et d'en adapter les modalités.

Le fait que Louvain-la-Neuve soit construite autour de l'université facilite certainement cette approche...

En effet. Par l'enseignement, la recherche, l'accompagnement et l'évaluation du changement sociétal, les universités peuvent être le changement qu'elles souhaitent pour le monde, en s'engageant profondément dans l'appréhension et l'aide à la résolution des défis globaux. L'université est un espace de création de valeurs et d'éthique : équité, justice, soutenabilité culturelle et environnementale. Elle s'implique maintenant de manière transdisciplinaire, dans des mécanismes connectant les contributions de multiples sciences et suscitant les interactions avec les acteurs de changement sociétal. L'université est ainsi au cœur des processus sociétaux d'apprentissage par implémentation d'expériences innovantes successives et par l'accompagnement et la stimulation de formes variées de résilience. Pour les étudiants, ce sont autant d'opportunités d'éducation multidisciplinaire à la citoyenneté : pratiquer la critique positive, assumer l'adaptabilité, renforcer sa capacité à affronter les défis. Il s'agit de déployer trois qualités importantes : l'intelligence multiculturelle, l'empathie et le courage, pour assumer ce défi majeur.

Qu'est-ce qu'une ville en transition, selon vous ?

C'est une ville dans laquelle la nature a repris sa place. Il est illusoire désormais que tous les Bruxellois aillent en Ardennes le week-end. Les flux migratoires, nos infrastructures routières ne le permettent plus. Il faut que, lorsqu'on est en ville, on puisse y vivre de manière harmonieuse. Nous sommes éléments de la nature constitués de nature, en réalité. La ville en transition naît d'une émergence double : l'émergence citoyenne, qui reprend sa capacité de rêver, d'imaginer, de développer une vision et d'expérimenter et, éventuellement, de résister. Ensuite, c'est une capacité, pour les institutions, la commune, la ville, de rassembler, de fédérer, de donner de la place aux alternatives.

Cela passe par la participation citoyenne ?

Le citoyen doit en effet prendre conscience et confiance pour être acteur de changements. Il doit se poser dorénavant quelques questions : comment travailler en circuit court, comment travailler en relocalisant l'économie, comment travailler en simplifiant ses besoins ? C'est le citoyen qui a nécessairement la clé de la réponse, pas tout seul mais collectivement. Comment la ville peut-elle donner place à cela ? À Ottignies-Louvain-la-Neuve, par exemple, des comités consultatifs concernant la mobilité, l'énergie, le social, le culturel ou le PCDN ont été mis en place. Tout cela est généré avec une ouverture citoyenne manifeste et claire. C'est une ville où l'on permet également l'expérience. Tout cela demande nécessairement une modification de nos relations des uns avec les autres.

La ville en transition, c'est un concept qui est complémentaire à celui des Smart Cities, selon vous ?

Aujourd'hui, quand on évoque les Smart Cities, c'est immédiatement les nouvelles technologies qui sont mises en avant. Je crois que la ville en transition, c'est bien plus que cela... Pour moi, les technologies de la communication viennent soutenir l'activité humaine. Elles ne doivent donc pas s'y substituer. La relation humaine, c'est l'essence même de la vie. C'est parce que nous sommes humains et reliés qu'il peut se passer quelque chose de pertinent. Les nouvelles technologies

ne sont, pour moi, essentielles que dans le cadre urbain. Autrement dit, dans les zones rurales, il serait plutôt important de relocaliser l'économie. Les communes rurales doivent être pionnières en revenant ou en étant un peu résistantes. Lorsqu'une loi ou une manière de faire est en opposition aux lois de la nature, au sens noble du terme, on doit pouvoir la remettre en question. Pour une université, pour une ville, les rôles sont à échelle un peu plus grande. Notre rôle est donc de fédérer, de rassembler, de penser à long terme.

Vous êtes également un fervent défenseur du *slow living*...

En effet, la *slow city* nous ramène à ce qui est bien pour l'humain et pour la nature. C'est une bonne manière d'être le plus ajusté avec son biorythme. Il y a aujourd'hui un réel déphasage entre la capacité biosphérique de l'humain et ce que l'environnement peut lui proposer. Je persiste et signe, donc : revenons aux *slow city*, *slow food*, *slow education*, *slow mobility*...

Votre quotidien, c'est donc de délivrer un message d'avenir aux citoyens ?

En effet, pour nous, il faut redonner un espace de confiance au citoyen. Il y a de la joie créatrice en chacun de nous. L'homme n'est heureux que là où il peut rêver, imaginer et faire son petit pas. Il faut laisser la joie créatrice s'exprimer, c'est fondamental. Cela permet aussi que le mandataire puisse expérimenter. Et donc, il faut aussi que le citoyen accepte que tout ne sera pas parfait du premier coup et encourage le mandataire dans la proposition qu'il formule, plutôt que de le critiquer d'emblée. Il n'y aura qu'à cette condition, à mon avis, que la transition fonctionnera.



Le lecteur trouvera sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, un reportage à ce sujet (www.youtube.com/uvcwTV).

